

Vivre et Agir en Maurienne : « L'eau pourrait être le levier pour faire arrêter le projet Lyon-Turin »

En assemblée générale vendredi 3 juin dernier à Saint-Jean-de-Maurienne, l'association Vivre et Agir en Maurienne (VAM) s'est appliquée à présenter à l'assistance - une trentaine de personnes - « quelques éléments sur les combats que l'on mène aujourd'hui, dont 3 ou 4 nous préoccupent particulièrement », introduisait Philippe Delhomme, coprésident de l'association avec Annie Collobet. « Je tiens à rappeler qu'à Vivre et Agir en Maurienne, nous ne sommes que des bénévoles qui passent pour un certain nombre d'entre nous beaucoup de temps de notre vie, de notre liberté, à œuvrer pour le bien commun. Ce bien commun c'est l'eau, l'air et la terre. Si, ailleurs, on peut parler de changement climatique, ici, en Maurienne, on fait partie des zones où l'on parle vraiment de réchauffement climatique. Malgré tout, il y a toujours des gens qui pensent, comme dans l'ancien monde, que l'on peut continuer à aménager sans se soucier de ces biens communs, voire les privatiser pour faire du profit. Il est temps de mettre en avant ces biens communs et de les défendre ! Si on ne les défend pas, l'habitabilité de la vallée va s'en trouver bouleversée », prévenait-il, faisant notamment allusion aux chantiers du Lyon-Turin.

Philippe Delhomme s'attardait particulièrement sur l'impact qu'ont ces chantiers sur les ressources en eau, raillant au passage une vidéo réalisée par TELT sur des contrôles de sources... « Ils font ça avec un seau et un chronomètre... C'est scientifique ! Mais le problème, c'est que c'est TELT qui effectue des contrôles sur les possibles impacts des travaux

préparatoires de... TELT », rappelait Philippe Delhomme. « L'impact sur l'eau est le phénomène le plus grave lié à ce projet. Et il pourrait bien être le levier pour arrêter ce projet. Il faut que l'on arrête absolument ce projet », martelait-il.

« Tout ce que je vais présenter ce soir est vrai, dans le sens où je le tire de documents officiels. Je n'invente rien. Ces faits, je les ai déjà présentés lors de deux réunions publiques sur l'eau, à Modane et l'autre à Détrier, dans un secteur qui sera impacté par les accès au Lyon-Turin avec le projet de deux tunnels importants qui auront les mêmes conséquences qu'ici. » La surveillance des sources a été mise en place par les promoteurs du projet très tôt, puisque depuis 1995, un agent est chargé par le promoteur, été comme hiver, de mesurer le débit des 656 points concernés par les risques. Le constat donné par TELT est le suivant : une seule source s'est tarie, celle du Bourget, lors du creusement de la descenderie. Sinon, 97,1 % des sources sont stables. Une contre-expertise réalisée par le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) attire toutefois l'attention sur le fait que le suivi n'est pas assuré en permanence. Il faut dire que certains points situés en altitude ne sont pas très accessibles l'hiver. « Depuis cette année TELT publie un "bulletin eau" : 656 sources sont répertoriées mais seulement 341 sont suivies, et sur ces 341 qui sont suivies seules 126 le sont de manière stricte depuis 1995. Il y a donc des manques », pointait Philippe Delhomme. « Selon ces bulletins eau il n'y aurait pas de baisses de débit. Or, dans un rapport de TELT de 2017, on



« Il y a un intérêt de plus en plus grand pour l'environnement en Maurienne, pour la stabilité de l'environnement, et il y a de plus en plus d'inquiétudes sur l'habitabilité de notre vallée. Les grands changements climatiques nous touchent. Il va falloir changer de braquet, voire de direction », estime Philippe Delhomme, coprésident de l'association Vivre et Agir en Maurienne. Photo Cédric Vetzsel

apprenait que 10 sources à Villarodin - Bourget étaient impactées : 8 taries complètement, 2 avec une baisse de débit... Qui croire alors ? TELT ou TELT ? Heureusement, une hydrogéologue, à Modane, s'est posé beaucoup de questions à ce sujet et a contacté l'Agence régionale de santé, qui n'était pas au courant de ce qui se passait avec la problématique de l'eau et le Lyon-Turin. La Direction départementale du territoire était pour sa part en partie au courant, mais elle a fait appel au BRGM qui a fait un rapport sur la façon dont on pourrait valider les mesures effectuées par TELT... », expliquait le coprésident de VAM, synthèse du rapport à l'appui. « Si on vous annonce qu'il y a 1 source tarie sur 656 le pourcentage est faible. Mais si c'est 1 source sur 126, c'est autre chose... »

L'hydrogéologue modanaise évoquée par Philippe Delhomme s'est selon lui égale-

ment intéressée aux captages d'eau des communes. « Par exemple, Modane est alimentée en eau par trois sources. Pour chaque source il y a une DUP, c'est une obligation de la loi sur l'eau depuis 1992... La plupart des communes de Maurienne ne l'ont fait qu'entre 2014 et 2016. Celle de Modane date de 2001... Nous avons saisi la Commission nationale de la déontologie et d'alertes en matière de santé publique et d'environnement en novembre 2021 : les DUP de protection de sources d'alimentation en eau potable de certaines communes - 17 sources en tout - ont un périmètre sur lequel empêche la DUP du tunnel de base du Lyon-Turin qui date de 2007... Or la loi est très précise : sur les terrains compris dans ces périmètres sont interdits toute excavation ou forage dépassant 5 mètres de profondeur [...], le percement de tunnels ou de galeries, les tirs de mine et l'emploi d'explosifs. C'est interdit ! C'est la loi ! La Commission nationale de la déontologie et d'alertes en matière de santé publique et d'environnement a alerté le ministre de l'Environnement et des Transports, ainsi que le ministre de la Santé, le président du Conseil régional et le président du Conseil départemental. On attend les suites... »

Il concluait : « L'eau potable n'est pas la seule impactée. En perçant ces tunnels TELT va drainer en quelques mois des nappes d'eau qui ont mis des milliers d'années à se former. C'est déjà le cas à Saint-Martin-de-la-Porte où ils ont ouvert des vannes énormes. Ils ne sa-

vent plus quoi faire de l'eau... Il y a quelques mois, à Chiomonte, ils n'ont pas eu de chance, les pompes sont tombées en panne. Pour éviter que la galerie ne soit inondée, Mario Virano, directeur technique de TELT, a appelé les pompiers. Qu'ont-ils répondu ? On peut vider des caves, mais pas des montagnes... »

Une nouvelle association : «Vivre à Argentine»

Parmi ses autres combats, VAM s'est également attardée sur sa lutte contre les extensions de domaines skiables. L'association mauriennaise s'est associée à France Nature Environnement AURA pour peser davantage dans son combat contre les projets de liaisons entre Valmeinier et Valfréjus (Croix du Sud) et Albiez et Les Karellis, d'extension des domaines de Val-Cenis, Aussois, Valloire et Saint-François-Longchamp, du Club Med de Valloire et, plus récemment, du projet de construction de nouveaux bâtiments et de 27 chalets à Saint-François-Longchamp.

L'AG de VAM aura également été l'occasion aux membres de la nouvelle association «Vivre à Argentine» de se présenter, association qui a vu le jour après une mobilisation contre la multiplication d'antennes relais dans le village. Son objectif : être acteur dans les projets ou les aménagements pouvant avoir des conséquences sur l'environnement, les paysages et la qualité de vie de la commune.

Cédric Vetzsel



En 2018, une marche convergente vers la cascade et le ruisseau Saint-Benoît avait déjà été organisée pour alerter sur l'impact des chantiers du Lyon-Turin. Photo Cédric Vetzsel